



PLUS QUE JAMAIS,
LUTTONS ENSEMBLE POUR CHANGER LE MONDE !

MIGRATIONS : QUELLES ACTIONS ET REVENDICATIONS POUR



I. POURQUOI CE DOCUMENT, COMMENT A-T-IL ETE PRODUIT ?

Le Conseil d'administration s'est réuni plusieurs fois en visioconférence entre janvier 2021 et octobre 2021 et mené des discussions régulières qui furent l'occasion d'ouvrir un débat sur l'analyse de la situation provoquée par la pandémie de covid-19 et des conséquences de cette crise. L'une d'entre elle a porté sur comment notre Mouvement peut amplifier et faire entendre sa voix sur notre compréhension des enjeux migratoires, notre revendication d'un accueil digne des personnes exilé.e.s partout dans le monde, notre refus de politiques migratoires toujours plus inhumaines et ne répondent pas aux enjeux des migrations de ce XXIème siècle ?

Ce document ressource est la synthèse du débat du Conseil d'administration, lancé à partir d'un document préparatoire qui faisait un état des lieux non exhaustif des initiatives portées dans nos différentes Régions.

II. A QUEL DEBAT DE L'AM FAIT-IL REFERENCE ?

Ce document est destiné à vous aider à préparer le débat suivant, tel que proposé dans le Rapport d'orientation 2021-2025 que vous avez reçu :

Sujet n°4 :

Pourquoi, comment agir et interpeller collectivement ?

Comment nos actions collectives nous ont permis de nous attaquer aux causes de la pauvreté ?

Comment aller plus loin et porter nos revendications pour interpeller ?

Dans quelles luttes le Mouvement devrait s'engager demain face aux défis démocratiques mais aussi écologiques, face à l'aggravation des inégalités et aux formes de racisme qui s'expriment notamment envers les migrant.e.s ?

III. PRESENTATION DU DOCUMENT

Cette note présente les résultats issus de l'état des lieux sur le sujet des migrations, actuellement relié à notre combat « Paix et liberté de circulation et de résidence pour une citoyenneté universelle », ainsi que des propositions.

Analyse

L'implication historique du Mouvement sur cette question est avant tout liée à l'une de ses valeurs fondatrices : l'accueil inconditionnel. Au fondement du Mouvement Emmaüs se trouve également la





défense d'une citoyenneté universelle qui garantit les mêmes droits et opportunités pour toutes et tous. Au contact des populations les plus exclues et discriminées, les groupes Emmaüs sont directement confrontés à la question des migrations. Dès les années 1990, dans plusieurs pays du monde, des groupes Emmaüs ont commencé à accueillir de plus en plus de personnes migrantes, privées de tout droit seulement parce qu'elles sont exilé.e.s.

Au-delà de l'accueil pratiqué dans les groupes, ces derniers s'organisent progressivement à l'échelle locale, nationale puis internationale pour défendre les droits de ces personnes exilées.

Dès le début des années 2000, Emmaüs international s'engage formellement dans des campagnes d'interpellation et dans des mobilisations. Les sujets sont variés mais tous concernent la lutte pour les droits des migrant.e.s :

- **2003 – 2007** : campagne de soutien aux groupes Emmaüs qui accueillent des victimes de trafic d'êtres humains
- **2007** : campagne pour la signature et la ratification de la Convention internationale pour les droits des travailleurs migrants et de leur famille
- **2008** : Implication dans le réseau international « Des ponts pas des murs » pour apporter une réponse collective de la société civile face à l'instauration d'accords de gestion migratoire par la France avec les pays africains
- **2009** : lancement de la campagne « Visa pour le monde » dont l'objectif est de mettre en avant le nécessaire changement de cap en matière de migrations et de légitimer la revendication d'Emmaüs en faveur de la liberté de circulation
- **2011 à 2013** : participation à différents forums sociaux mondiaux qui font ressortir la nécessité de revendiquer l'organisation d'une conférence internationale sur la liberté de circulation
- **2013** : création de l'Organisation pour une Citoyenneté Universelle avec pour principaux axes : la promotion de la liberté de circulation et d'installation, la construction d'un réseau de territoires engagés pour l'accueil digne des exilé.e.s.
- **2014** : organisation par le Mouvement Emmaüs, l'OCU ainsi que plusieurs associations d'une manifestation contre le « mur de la honte » à Calais
- **2016** : le Mouvement adopte le combat « paix et liberté de circulation et de résidence pour une citoyenneté universelle ».
- **2019** : l'OCU lance avec l'ANVITA (Association nationale des villes et territoires accueillants, qui regroupe des dizaines de villes et territoires en France), l'Alliance Migrations, dont le but est de montrer, à partir des pratiques d'accueil digne existantes dans des territoires du monde entier, que d'autres politiques migratoires sont possibles, et qu'une gouvernance internationale multipartites des migrations internationales est nécessaire.

Une 2ème rencontre de cette Alliance Migrations est prévue au 2ème semestre 2022.



Aujourd'hui, le Rapport mondial pose une revendication: « accueillir dignement les plus vulnérables, quelle que soit leur souffrance ». Cette revendication résonne bien avec les valeurs fondatrices et historiques du Mouvement ainsi qu'avec la campagne « Alliance Migrations » qui vise à promouvoir les pratiques d'accueil dignes sur différents territoires dans le monde, et montrer qu'une alternative humaine et fraternelle existe à la situation actuelle.

Les expériences des régions sont assez différentes et sont liées aux contextes migratoires propres à chaque continent.

Région Afrique	Région Amérique
Les activités des groupes de la région Afrique sur ce sujet sont principalement tournées vers l'aide et l'accueil de migrant.e.s (principalement intra-régionaux), et plus particulièrement des enfants/jeunes. Parmi les activités, on trouve par exemple la sensibilisation aux risques liés aux migrations. La région n'a pas pris de positionnement particulier/propres sur cette question.	Il s'agit plutôt de migrations intra-continenteles, de jeunes travailleurs qui viennent d'autres pays du continent. Le Pérou (migrant.e.s venus d'Haïti et du Venezuela), le Chili et la Colombie (déplacé.e.s) sont particulièrement concernés. La région n'a pas pris de positionnement particulier/propres sur cette question.

Région Asie	Région Europe
Les contextes migratoires sont assez différents d'un pays à l'autre de la région Asie (ex. : Inde/Liban). Les problématiques rencontrées en Inde sont principalement celles des migrations internes et de l'exode rural. Il y a beaucoup de travailleurs migrants qui se trouvent en grande précarité car employés dans le secteur informel. Les groupes apportent une aide concrète lorsque des besoins sont identifiés mais n'ont pas de positionnement politique particulier. La région a néanmoins pris une position ferme sur la situation des réfugiés Rohingya par la publication d'un communiqué « Emmaüs Asie condamne la cruauté et les violations des droits de l'homme du gouvernement birman à l'encontre de la population rohingya ». La situation est très différente au Liban, qui accueille plus d'1,5 million de réfugiés du conflit syrien depuis plusieurs années.	Le spectre des activités dans la région Europe est assez large. De nombreux groupes mènent des activités dans des pays où le passage/l'arrivée de personnes migrantes est fréquent (Croatie, Bosnie, Italie, Allemagne, UK, Espagne, France). Les groupes européens accueillent beaucoup de migrant.e.s. Les activités menées sont l'accueil, l'accompagnement aux démarches administratives, l'apprentissage de la langue du pays. Cela peut être associé à des actions d'interpellation envers les décideurs locaux. Certains groupes, français et italiens notamment, sont à l'initiative de campagnes (article 13), s'allient avec d'autres associations engagées sur ces questions (Emmaüs Italie - SOS Méditerranée) voire se trouvent dans des rapports de force avec les autorités locales. Emmaüs Europe est membre d'un réseau européen et africain, Migreurop, dont l'objectif est de faire connaître et de dénoncer les politiques de mise à l'écart des personnes en migration, en particulier l'enfermement dans des camps, les formes diverses d'expulsion, la fermeture des frontières ainsi que l'externalisation des contrôles migratoires pratiquée par l'Union européenne et ses États membres.



Cet état des lieux laisse apparaître trois axes majeurs de travail du Mouvement autour des migrations :

- **L'accueil digne des exilé.e.s partout dans le monde**
- **la défense de la liberté de circulation notamment via le travail de l'Organisation pour une citoyenneté Universelle**
- **la lutte pour le respect des lois, conventions, traités et donc des droits des migrant.e.s**

Force est de constater que malgré l'investissement d'Emmaüs international dans de nombreuses campagnes et mobilisations, la situation des migrant.e.s partout dans le monde ne s'est pas améliorée, bien au contraire. De plus en plus d'Etats bafouent les traités et conventions relatives à leurs droits, les politiques d'accueil ressemblent plutôt à des politiques de non-accueil voire de laissez-mourir, et la libre circulation/installation est loin d'être un horizon commun compte tenu des politiques actuelles d'enfermement, de refoulement et de fermeture des routes migratoires.

La pandémie de Covid-19 a précarisé encore plus les populations migrantes, et accéléré la mise en place de procédures « dématérialisées » pour l'exercice du droit d'asile, qui vont rendre l'accès à ce droit encore plus difficile dans les prochaines années.

La récente guerre en Ukraine a montré plusieurs choses. D'une part, des Etats européens qui se sont subitement et unanimement accordés sur la mise en place de mécanismes d'accueil comme par exemple la directive européenne sur la protection temporaire de 2001 – réclamée à plusieurs reprises par la société civile pour d'autres groupes de personnes ayant fui la guerre mais jamais appliquée. Cette mobilisation et le discours d'accueil de ces Etats montrent qu'il est tout à fait possible d'accueillir des personnes qui fuient leur pays et qu'il s'agit d'une question de volonté politique.

Cette guerre a néanmoins révélé au grand jour l'hypocrisie et le biais raciste des politiques migratoires et d'accueil : les Etats ne peuvent pas pratiquer une hospitalité à deux vitesses et nier les droits des populations du Sud global. Ils doivent s'acquitter de leurs responsabilités, notamment juridiques. Cet événement est en tout cas une opportunité importante pour exiger d'autres politiques migratoires et d'accueil de nos gouvernements.

Propositions

A l'occasion de cette Assemblée mondiale, il convient donc de s'interroger sur les actions et mobilisations futures que le Mouvement souhaite mener. Quelles stratégies communes peut-on construire pour donner corps au principe de la liberté de circulation, et promouvoir la citoyenneté universelle ? A quelles échelles d'action peut-on lutter efficacement contre la violation des droits humains des exilé.e.s ?

Des premières propositions ont émané du Comité exécutif et du Conseil d'administration d'Emmaüs International :

- ⇒ **Les groupes du Mouvement s'impliquent et font vivre l'« Alliance migrations » dans laquelle le Mouvement s'est engagé depuis 2019.**
- ⇒ Au-delà de cette alliance dans laquelle Emmaüs international n'est qu'un des acteurs, le Mouvement pourrait travailler au **lancement d'une campagne autour de deux principes fondateurs** du Mouvement que l'on retrouve dans le **Rapport mondial : l'accueil inconditionnel et la citoyenneté universelle.**



Migrations : quelles actions et revendications pour demain ?

Et l'actualité nous invite plus que jamais à faire le lien entre nos revendications d'accueil inconditionnel, de citoyenneté universelle et l'enjeu de construire la paix.

